

Centre de recherches sur l'action politique en Europe
Assemblée générale du 9 décembre 2010 – IEP de Rennes

Présents : Lionel Arnaud, Cédric Audouard, Marylène Bercegeay, François Bissège, Renaud Crespin, Béatrice Damian-Gaillard, Benjamin Ferron, Cégolène Frisque, Alix Galibert, Philippe Garraud, Christophe Gimbert, Christine Guionnet, Graeme Hayes (non électeur), Géraud Lafarge, Yveline Laverret, Christian Le Bart, Blanche Le Bihan-Youinou, Bleuwenn Lechaux, Philippe Leroy, Dominique Maliesky, Claude Martin, Mario Ménendez, Virginie Muniglia, Erik Neveu, Brice Noël, Sylvie Ollitrault, Romain Pasquier, Jean-François Polo, Thomas Procureur, Gilles Richard, Jean-Luc Richard, Roselyne Ringoot, François Rouquet, Marc Rouzeau, Virginie Saliou, Alis Sopadzhiyan, Jiangeng Sun, Claire Toupin-Guyot, Claire Visier, Sami Zegnani.

Ordre du jour : élection de la nouvelle équipe de direction

Candidatures :

Equipe : Romain Pasquier (CR/CNRS), Sylvie Ollitrault (CR/CNRS), Claire Visier (MC/Université Rennes 1)

Equipe : Claude Martin (DR/CNRS), Erik Neveu (PR/IEP de Rennes), Denis Ruellan (PR/Université Rennes 1)

Les membres du CRAPE ont reçu les textes de candidature (une vingtaine de pages en tout), préparés et diffusés dans un premier temps au conseil de laboratoire, puis à tous les membres, pour élargir le débat.

Christian Le Bart rappelle l'objet principal et quasi-exclusif de cette réunion : proposer une nouvelle équipe de direction et remercie les membres présents pour cette dernière AG qu'il présidera. Il remercie aussi tous les membres du CRAPE qui se sont déplacés pour le comité de visite de l'AERES, le 24 novembre. Il fait part des échos plutôt positifs : laboratoire de référence eu égard à la production scientifique ; laboratoire qui tourne, avec une ambiance correcte ; mais aussi des inquiétudes relatives au choix de l'équipe de direction, élément de conjoncture qu'il a tenté de relativiser. Il eut peut-être été préférable de décaler la date de l'élection avant la visite de l'AERES. Le partenariat avec le CENS de Nantes n'a pas reçu l'assentiment du DSA du CNRS, à l'inverse du rapprochement avec l'EHESP comme nouvelle tutelle.

La suite sera la notation accordée à l'unité en fonction de l'évaluation de l'ensemble des unités relevant de la sociologie et de la science politique dans le cadre de la même vague.

Christian Le Bart souligne l'importance de cette élection qui a provoqué un certain désarroi parmi les membres du CRAPE, mais considère que cette pluralité de candidatures est aussi un signe de grande vitalité et de richesse. Il précise que le vote est indicatif mais croit à la légitimité forte de cette assemblée pour désigner un directeur. Ce vote sera ratifié par le Conseil scientifique de l'Université de Rennes 1 et fera l'objet d'une décision par le Comité national du CNRS en présence du DSA. L'important, c'est aussi, après élection, la capacité à remettre les perdants dans le jeu collectif.

Christian Le Bart rappelle les règles électorales suivantes arbitrées en conseil de laboratoire, le 4 novembre 2010 :

- sont électeurs tous les membres du CRAPE, quel que soit leur statut (chercheur, enseignant-chercheur, doctorant, ITA). Il est simplement demandé d'être membre du laboratoire depuis au moins six mois, ce qui inclut les derniers allocataires, les collègues de l'EHESP intégrés en juin, mais qui exclut : les collègues chercheurs étrangers arrivés en septembre-octobre ainsi que les collègues de l'EHESP intégrés au dernier conseil de labo.
- Il est possible de donner procuration à un autre électeur, à condition d'en avoir informé expressément le directeur du laboratoire par écrit. Nul ne peut recevoir plus de deux procurations.
- Nous voterons pour une équipe de direction, qui identifie clairement un(e) directeur (trice) et un ou plusieurs directeurs adjoints. Le vote est bloqué, sans possibilité de panachage. L'idée est en effet de voter sur un projet auquel est associée une équipe de direction.
- Sera élue l'équipe qui obtiendra au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés (votes blancs compris dans les SE), ou bien au second tour la majorité relative.

Il énonce ensuite les procurations qui ont été remises aux membres du CRAPE présents :

Arnaud Anciaux donne procuration à Alix Galibert

Martine Bellanger à Blanche Le Bihan

Cécile Chartrain à Christine Guionnet

Carole Clavier à Bleuwenn Lechaux

Alain Darré à Dominique Maliesky

Sébastien Guigner à Virginie Saliou

Nicolas Harvey à Alix Galibert

Renaud Hourcade à Benjamin Ferron

Ariane Jossin à Claire Visier

Alain Jourdain à Claude Martin

Jean-Charles Lagrée à Romain Pasquier
Amina Lasfar à Jean-François Polo
Florence Le Cam à Roselyne Ringoot
Pierre Leroux à Jean-François Polo
Patricia Loncle à Virginie Muniglia
Adrian Mohanu à Claude Martin
Maëlle Moalic-Minnaert à Thomas Procureur
Sandy Montanola à Géraud Lafarge
Gildas Renou à Benjamin Ferron
Sophie Rétif à Bleuwenn Lechaux
Maryline Revaud à Thomas Procureur
Céline Rothé à Virginie Muniglia
Denis Ruellan à Christophe Gimbert
Eugénie Saitta à Sami Zegnani
Ricardo da Silveira à François Bissège
Daniel Thierry à Béatrice Damian-Gaillard
Eunkyung Yoo à Blanche Le Bihan

Avant de laisser les candidats s'exprimer, Christian Le Bart termine son propos en rappelant la date du 27 janvier pour une soirée festive en l'honneur du départ en retraite de Patrick Guiol (CR/CNRS).

Romain Pasquier a ensuite pris la parole pour rappeler les grandes lignes de son programme, qui est le résultat d'un travail collectif commencé en octobre dernier avec Sylvie Ollitrault et une large palette de collègues, suite à la fusion de leurs deux candidatures. Cette alliance se matérialisera par une direction à deux : les deux premières années par R. Pasquier au terme desquelles Sylvie Ollitrault prendra la suite. Cet ordre se justifie par le fait que R. Pasquier disposera d'une HDR très rapidement (soutenance prévue le lendemain de l'AG). Ceci permettra à S. Ollitrault de terminer son HDR dans de bonnes conditions. Quant à Claire Visier, elle apportera à cette équipe une dimension enseignement-formation ainsi qu'une présence accrue au sein de la Faculté de droit.

Romain Pasquier aborde ensuite l'interrogation de certains membres du laboratoire sur le fait que cette équipe serait un peu trop « science politique ». Romain considère que c'est une des forces du laboratoire qui reste un laboratoire d'IEP. Il insiste ensuite sur deux principales différences avec l'équipe conduite par Claude Martin, différences qui ne sont pas insurmontables :

- 1) la question de la transversalité au laboratoire. Claude Martin propose un comité de direction élargi aux responsables d'équipes. Romain Pasquier se dit sceptique et croit

plus au renforcement des missions du conseil de laboratoire comme une instance clé d'information et d'arbitrage dans le respect de la pluralité du laboratoire. Il devra se réunir toutes les quatre à six semaines et inclure obligatoirement les représentants des équipes, voire des sites multiples où officient les crapistes.

- 2) La vision du contexte institutionnel. Trois lieux de recrutement sont à investir : la section 40 du CNRS, l'Université de Rennes 1 et le conseil scientifique et l'IEP de Rennes.

Un point est commun aux deux projets : l'élargissement à l'EHESP. Il s'agit d'un dossier important que la nouvelle direction doit aussi mener à bien. Réussir le conventionnement avec cet organisme est essentiel pour le laboratoire pour de nouvelles ressources, de nouveaux réseaux, de nouvelles compétences.

Romain Pasquier passe ensuite la parole à Sylvie Ollitrault pour la partie politique scientifique du laboratoire.

Pour Sylvie Ollitrault, le laboratoire doit relever de nombreux défis. En terme de politique scientifique, notre pluridisciplinarité s'entend avec une identité stratégique « science politique » parce que le CRAPE est connu sur ce domaine de compétences. L'organisation en trois équipes comporte le risque de produire un fonctionnement vertical accroissant le sentiment d'une perte de collectif. La politique du laboratoire sera conduite par le conseil du laboratoire sur le nombre des colloques, le soutien aux publications, le rythme des thèses... Dès janvier, un conseil de laboratoire sera convoqué pour réagir à la visite de l'AERES. Une feuille de route sera établie pour relever les faiblesses. En terme de vie scientifique, la nouvelle direction devra y veiller en organisant une journée autour d'un thème commun, mais aussi en favorisant davantage des discussions sur des travaux en cours de jeunes chercheurs et de seniors. Les propositions seront co-construites en conseil de laboratoire. La transversalité peut également être favorisée par le montage de projets alliant les compétences ainsi que les réseaux de plusieurs équipes. La politique scientifique se concrétisera aussi par une participation plus large à des programmes ANR et/ou PCRDT. La direction doit inciter à la mutualisation des compétences entre collègues des différentes équipes du laboratoire sur des thématiques émergentes (environnement, pauvreté, santé, etc.) et ainsi, assurer une véritable interdisciplinarité en interne et une meilleure visibilité en externe.

Pour tirer les leçons du comité de visite AERES, Sylvie Ollitrault souligne que le diagnostic sur le projet 2012-2015 doit être anticipé, d'ici deux ans, en observant si les objectifs sont atteints ou en cours de réalisation, en infléchissant l'orientation de certains pôles si besoin. Elle ajoute que le CRAPE doit consolider son internationalisation, par le biais des projets Marie Curie et aussi par l'intervention plus régulière de professeurs invités dans le cadre des masters parrainés par le laboratoire, la Chaire des Amériques. Elle rappelle que le rapprochement avec l'EHESP ne peut être que bénéfique en favorisant une occasion de redéployer une nouvelle gamme de compétences. Sylvie Ollitrault clôt son propos sur les

comités de thèse qui sont aussi un des éléments de la politique scientifique, mais aussi de la formation à la recherche et au futur projet professionnel, qui doivent être ritualisés.

La transition est ainsi faite pour donner la parole à Claire Visier qui se réjouit d'être associée à cette équipe de direction, après une discussion franche pour construire des projets et des orientations communs. Elle apporte le point de vue de la Faculté de droit et de science politique, toute proche de l'IEP, mais qui reste un univers très différent de l'IEP. En tant que maître de conférences et en tant que responsable de master 2, son apport portera en particulier sur l'articulation formation-recherche. Claire Visier s'engage à mener une réflexion eu sein du laboratoire sur les fameuses injonctions contradictoires : pôle enseignement, pôle formation. Dans l'hypothèse, en particulier, de la raréfaction des postes, il s'agira de formaliser des réunions régulières entre la direction et les directeurs de master afin d'optimiser le lien recherche-formation ; d'associer davantage les doctorants aux enseignements de Master sur la base d'interventions liés à leurs travaux de recherche. Le laboratoire devra veiller à une forte intégration des doctorants dans les dispositifs de recherche contractuelle avec comme priorité la thèse. Enfin, elle se dit prête à veiller à ce que les doctorants soient accompagnés par un statutaire.

Claude Martin s'exprime à son tour et demande d'excuser Denis Ruellan en mission à Québec et à Brazilia.

Claude Martin dit avoir beaucoup échangé autour de la définition de ces projets, depuis septembre et regrette les difficultés incontestables résultant du calendrier, visite de l'AERES, élection qui a lieu la veille de la soutenance d'HDR de Romain Pasquier.

C. Martin rappelle les projets de l'équipe et affine les différences avec l'autre équipe. Il insiste sur le caractère primordial de la pluridisciplinarité. En inscrivant le laboratoire dans sa genèse, dans son histoire, le CRAPE n'est plus depuis longtemps un laboratoire monodisciplinaire de science politique, mais un laboratoire de sciences sociales qui a introduit la sociologie, l'infocom, l'histoire et maintenant d'autres disciplines pertinentes pour ses objets de recherche. Pour lui, les domaines de recherche sont plus importants que les disciplines pour construire la politique scientifique du laboratoire. La stratégie sera de s'affirmer davantage comme un laboratoire interdisciplinaire en SHS, défini par des domaines de compétence en interaction, pour en faire des points forts ou des « domaines d'excellence ». On peut penser à des domaines où nos compétences peuvent entrer très utilement en interaction, comme les questions de construction des problèmes publics, mais aussi de mobilisations dans le domaine de l'environnement. C'est un exemple où pourraient s'articuler les apports de nos trois équipes.

En tenant compte des spécificités de l'UMR CRAPE, et en observant comment fonctionnent d'autres UMR avec la diversité des sites et la diversité des disciplines, C. Martin envisage d'organiser une gouvernance élargie, respectant le mieux possible le pluralisme de fait :

- une unité décisionnelle et réactive, représentative des différentes équipes, institutions et sites, constituée par lui-même, Erik Neveu et Denis Ruellan.
- Un comité de direction, qui regrouperait ces trois personnes et un représentant de chacune des équipes désigné par chaque équipe, pour une réunion mensuelle sur la coordination des activités de l'unité et des différentes équipes. Ce comité de direction aura pour mission de se centrer sur la politique scientifique et le niveau de production du laboratoire. Il devrait aussi permettre une bonne circulation de l'information entre les équipes, une meilleure coordination des initiatives, des activités mobilisatrices trans-équipes, assurer ainsi la régulation de la participation des différentes composantes de l'unité (équipes et pôles) aux activités des autres composantes et de planifier des opérations transversales.
- Le conseil de laboratoire qui réunirait les représentants élus des différents personnels et collègues représentés dans l'unité, dont les compétences seraient élargies, pour identifier et répartir des tâches relatives à la vie du laboratoire.

Claude Martin précise aussi, suite aux différentes perceptions, notamment du directeur sortant, sur sa disponibilité, que quand il prend un engagement, il le tient. S'il est élu, il propose d'organiser une visite de chaque site de l'unité, rencontre utile car ce mode de gouvernement sera à construire.

Erik Neveu prolonge le propos sur l'interdisciplinarité et estime que l'existence de deux ou trois disciplines différentes est une ressource pour les frontaliers. Pour exemple, Denis Ruellan, en infocom, étudie la sociologie des professions ; C. Martin, sociologue de formation, a travaillé sur les politiques publiques. Cette ouverture produit des gens curieux et offre un poids que la science politique seule n'a pas, notamment pour la qualification des doctorants au CNU dans plusieurs sections, pour monter des projets collectifs ANR. Il est donc important de se situer à cheval sur une ou plusieurs disciplines, de se mettre dans une logique collective pluridisciplinaire, devenir polyglotte. A la différence du « bunker », cette pluridisciplinarité offre des ponts qui facilitent l'insertion à la différence de la désertion. Avec l'arrivée de Jean-Emile Gombert à la présidence de l'Université de Rennes 2, le Crape pourrait réfléchir à une extension du côté de Rennes 2. Il conclut son propos en précisant qu'une dynamique d'équipe se concrétise par l'existence de bureaux clairement identifiables et que la prévision de création d'un bâtiment MSH Bretagne à côté de l'EHESP avec un étage réservé aux laboratoires pourrait constituer un challenge profitable à la vie collective.

Les participants sont invités à exprimer alors leurs questions ou remarques, à faire état éventuellement de candidatures alternatives.

Marc Rouzeau demande des précisions sur le lien avec les masters.

Roselyne Ringoot s'inquiète sur la candidature de deux chargés de recherche dans une même équipe et précise qu'elle a alerté C. Le Bart sur la configuration de ces deux listes.

Jean-Luc Richard, après avoir lancé le débat par mail, rappelle qu'il faut tenir compte des réformes en cours, souhaite une direction forte vis-à-vis de l'extérieur et se sent pleinement concerné par le développement des sciences sociales.

Béatrice Damian-Gaillard demande comment la direction actuelle ou à venir entend participer au projet PRES.

Christine Guionnet s'interroge sur la date de prise de fonctions de la nouvelle équipe de direction.

L'Assemblée est ensuite invitée à s'exprimer par un vote à bulletin secret sur la nouvelle équipe.

Sur 67 suffrages exprimés dont 5 blancs :

L'équipe Romain PASQUIER, Sylvie OLLITRAULT, Claire VISIER recueille 26 voix.

L'équipe Claude MARTIN, Erik NEVEU, Denis RUELLAN recueille 36 voix et est proposée pour occuper les fonctions de direction à date du 1^{er} janvier 2011.

Ce vote entraîne des modifications consécutives dans la composition du Conseil de laboratoire qui tiennent compte de cette élection.

Sont désormais membres de droit, le directeur et les deux directeurs adjoints.

Cette modification pourra donner lieu à un renouvellement partiel du conseil de laboratoire qui ne remet pas en cause le mandat des membres déjà élus dont l'échéance légale demeure janvier 2012.

L'Assemblée se clôt à 18 h 30.